



Déclaration Préalable à la CAPD du 8 mars 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Avant de commencer à aborder le sujet principal de cette CAPD, c'est-à-dire le Mouvement 2010, nous tenons à exprimer notre indignation devant l'annulation de la formation continue à venir.

Bien évidemment, nous n'avons pu l'aborder en questions diverses puisque l'information est toute récente. Toutefois il nous a semblé nécessaire de parler de cette formation quoi nous est chère.

Visiblement, elle vous est aussi chère puisque la Formation Continue qui, est-il utile de le rappeler, est un droit, se retrouve purement et simplement sacrifiée pour raisons financières.

Nous ne pouvons accepter cet énième désengagement de l'Etat, quel mépris pour la formation, les formateurs et nos collègues. Certains d'entre eux se retrouvant alors deux semaines dans leur école ...

Ceci augure bien mal la future Formation Continue en réel danger à l'aulne de la « masterisation ».

A propos de cette dernière, au flou initial dénoncé par nos secrétaires nationaux a succédé une nébuleuse mise en application que n'éclaire pas la dernière note ministérielle aux recteurs.

Comment peut-on décemment dire que « la formation » des futurs enseignants s'améliorera alors que l'on ne sait même pas comment elle va avoir lieu ? Un seul mot résume cette pseudo-réforme : « bricolage », sauf qu'il concerne un véritable métier qui nécessiterait une vraie formation professionnelle ..

Du fait de ces fortes inconnues, le mouvement à venir risque d'être perturbé.

Mouvement et mise en place ministérielle qui ne nous conviennent pas, nous l'avons dit dès le départ.

Nous nous félicitons de votre écoute lors de l'échange du précédent groupe de travail et des arguments communs à l'intersyndicale que vous avez entendus : notamment la constitution de davantage de zones et la non obligation des vœux zones.

Par contre nous déplorons que les points de rapprochement de conjoints n'aient pas été rajoutés au barème (contrairement à ce que dit la circulaire ministérielle).

Nous regrettons qu'il n'y ait qu'une seule saisie de vœux (une seconde phase de vœux avec saisie serait souhaitable.)

- Nous souhaiterions que les PE2 sortants qui le souhaitent puissent aller en ASH ou dir + 4 classes (s'ils le demandent)

- Nous souhaiterions un Groupe de Travail spécifique pour les fusions et qu'il ait lieu avant la fin des opérations du mouvement

- Nous avons demandé à ce que la liste des écoles rurales soit revue et étendue.

- Pour terminer, la calendrier est à revoir

Nous vous remercions de votre écoute.